

EXT. SMES-B - Newsletter n°1 - mars

vendredi 23 mars 2018

09:33

Objet	Newsletter n°1 du SMES-B - mars
De	SMES-B
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	mardi 20 mars 2018 12:06



Newsletter n°1-mars 2018

Le SMES-B vous propose sa première newsletter, un recueil d'actualités présentant les activités de l'ASBL et de son réseau. Tous les articles sont également également disponibles sur notre [site internet](#).

L'ACTU DES SECTEURS

SANTÉ MENTALE

" Les généralistes affirment leur rôle dans la santé mentale "

Le 1^{er} mars dernier, la fédération des associations de médecine générale de Bruxelles ([FAMGB](#)) publiait son " livre noir de la santé mentale ". Partant du constat que les généralistes sont souvent le premier contact des patients souffrant de troubles psychiques, l'ouvrage analyse une septantaine de vignettes cliniques et en tire une douzaine de recommandations.

[Lire la suite...](#)

LOGEMENT

" Archi Human : nouvelle vie des chancres bruxellois ! "

La commission de concertation de Molenbeek a donné son feu vert au premier projet de l'association [Archi Human](#) en janvier dernier. L'immeuble de quatre studios basse énergie verra le jour en 2019 le long du canal, à l'angle du quai des Charbonnages et de la rue Vandermaelen. Ce bâtiment devient officiellement le premier conçu par l'ASBL Archi Human.

[Lire la suite...](#)

MIGRANTS

Carte Blanche: " Arrestations de sans papiers: "



" De l'impossibilité de traiter sans contrainte? "

La Cellule d'Appui du SMES-B reçoit régulièrement des demandes d'intervention et d'appui émanant de travailleurs du secteur social, sans-abri et et de la santé confrontés quotidiennement quotidiennement à des personnes en situation de grande précarité, et pour qui toute parole d'aide semble s'être vidée de de sens.

Le refus de soins ou d'aide de la part de ceux qui sont dans la rue provoque chez les intervenants un sentiment d'échec dans dans leurs missions, d'incompréhension et et surtout d'inquiétude. Face à ce genre de situations où une suspicion de maladie maladie mentale viendrait à complexifier l'accompagnement de ces personnes, les " soins sous contrainte " apparaîtraient alors comme la seule solution envisageable.

Il faut rappeler, comme l'a déjà fait, entre autres, l'asbl "Autre" lieu" dans un

nous ne nous laisserons pas instrumentaliser "

Ce vendredi 9 février, un cap supplémentaire a été franchi dans la lutte frénétique du gouvernement fédéral contre les personnes migrantes : des sans-papiers ont été arrêtés au sein même des locaux d'une d'une association du secteur artistique. Un cap que nous, 169 organisations des secteurs associatif, syndical, culturel, artistique, social, humanitaire et médical, ainsi que des collectifs de sans-papiers, n'aurions pu imaginer il y a quelques années. Nous refusons d'être instrumentalisés et exigeons la libération immédiate de Jiyed et Mounir !

[Lire la suite...](#)

ASSUÉTUDES

" Portugal, une politique drogues qui fonctionne. Et la nôtre ? "

Il y a presque vingt ans, la législation portugaise prenait un grand tournant. Le Portugal est devenu le premier pays européen à dépénaliser la possession et la consommation de substances illicites. En l'an 2000, les recommandations visant la décriminalisation totale de l'usage de drogues ont été acceptées par le conseil des ministres. Un plan d'action a été mis en place. À la tête de cette réforme, on retrouve Joao Castel-Branco Goulao, ancien dirigeant du CAT (Centros de Atendimento a Toxicodependentes) de Faro.

[Lire la suite...](#)

autres, l'ASPI L'Autre lieu dans un document que l'on trouve facilement sur leur [site web](#), qu'il s'agit " d'une mesure de de protection (restriction provisoire de la liberté d'un individu en vue d'une hospitalisation) ".¹ On note que ceci porte sur le fait de *se faire hospitaliser sous contrainte* et non sur *se faire soigner sous contrainte*.

Comme indiqué dans le document cité, " La Mise en Observation apparaît dans la loi du 26 juin 1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux qui a pour but de rétablir le malade mental comme sujet de droit et d'instaurer les règles des internements non volontaires ".²

La Mise en Observation répond à trois conditions : " la personne doit être reconnue " malade mentale " ; elle doit mettre en péril sa santé et sa sécurité et/ou constituer une menace grave pour la vie ou l'intégrité d'autrui ; et aucun autre traitement ne peut être envisageable ".³ Cette dernière condition porte souvent à confusion avec la non-demande et le refus d'aide ou de soins exprimé par les personnes.

[Lire la suite...](#)

L'ACTU DU SMES-B RÉSEAU SANTÉ

Table d'Échanges " Violence dans l'institution: sortir du tabou de la peur pour repenser les pratiques "

Dans nos métiers, il est commun de " faire avec " une certaine forme d'agressivité. Sans la banaliser, cela fait partie des situations que les travailleurs ont appris à gérer. Néanmoins, des formes plus graves (violence physique, menaces, harcèlement) ou la répétition d'une violence quotidienne peuvent générer de la peur, souvent taboue, et des situations d'exclusion temporaire ou permanente des usagers dans les services, parfois suivie d'une augmentation des seuils d'accès. Ces seuils peuvent concerner un usage de drogues, un diagnostic de santé mentale, le poids d'une situation carcérale, la chronicité d'une errance.

[Lire la suite...](#)

HOUSING FIRST

" Première formation Housing First en Belgique "

Le 13 mars 2018 a eu lieu la 1^{er} formation [Housing First](#) (fr) en Belgique. Le 1^{er} module propose comme thème « Initiation aux principes fondamentaux du Housing First ». Ce programme d'un jour est ouvert à tous et animé par des formateurs habilités.

[Lire la suite...](#)

CELLULE D'APPUI

Témoignage : " La Cellule d'Appui du SMES-B, un autre regard sur le social ! "

Depuis le jour où la Cellule d'Appui m'a ouvert ses portes et a accepté de partager avec moi une partie de son expérience, je savais qu'un stage d'assistante sociale (AS) dans une équipe comme celle-ci allait enrichir mon expérience. Je n'avais pas une idée bien précise des objectifs, des missions et des valeurs qui sont à la base du travail social. A la Cellule d'Appui, je me suis confrontée à la réalité du terrain. J'ai compris la spécificité de cette équipe dans son secteur d'activité.

[Lire la suite...](#)



Copyright © 2018 SMES-B, All rights reserved.

Vous recevez cet email parce que vous êtes inscrit(e) à notre newsletter.

Our mailing address is:
SMES-B
Rue du Rempart des Moines, 78
1000 Bruxelles
Belgique

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

This email was sent to serge.perreau@fmm.be
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
SMES-B · Rue du Rempart des Moines, 78 · Brussels 1000 · Belgium

MailChimp